

COOPERATION RENFORCÉE CUD – DUNKERQUE-PORT

Depuis 2008, année de la réforme portuaire, la Communauté urbaine et le Grand port maritime de Dunkerque ont structuré et conforté leur partenariat en faveur du développement territorial. Ensemble, ils ont œuvré au renforcement du rayonnement et de l'attractivité de la place portuaire, génératrice d'emplois et de valeur ajoutée pour le Dunkerquois.

Dans le cadre de ce partenariat, la Communauté urbaine a notamment participé au financement de certains investissements concourant à l'accroissement de la compétitivité du port à travers l'amélioration de ses infrastructures de desserte terrestre et de services aux clients. A titre d'exemples, citons le poste d'inspection frontalier, la voie ferrée des Huttes ou les accès routiers aux terminaux du port-ouest. Des actions conjointes ont également été menées en faveur du report modal. Ainsi, les navettes ferroviaires vers le bassin parisien et fluviales vers la métropole lilloise ont pu se concrétiser avec succès. Des démarches de prospection commerciale, en France et à l'international, ont été effectuées, notamment en Asie, ainsi que des actions de lobbying permettant, entre autres, de faire aboutir les revendications portant sur les modalités de perception de la TVA à l'importation. Bien sûr, le suivi des grands projets (terminal méthanier) et des crises (arrêt du raffinage chez Total) a été effectué en étroite concertation. Ces quelques illustrations ne sauraient résumer le bilan du travail accompli depuis 2008, tant celui-ci est conséquent.

Forts de la dynamique née de cette coopération renforcée, les deux partenaires, à l'appui de leurs documents d'orientation que sont le projet stratégique pour l'établissement portuaire et le projet communautaire pour l'intercommunalité, entendent aujourd'hui amplifier le mouvement en s'engageant dans une nouvelle phase de partenariat.

Structurée autour de trois axes de travail : développement économique, problématiques environnementales et dynamique territoriale, la nouvelle convention signée ce jeudi 24 novembre 2016 entre Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque, Président de la Communauté urbaine, et Stéphane Raison, Président du Directoire du Grand port maritime, porte sur la période 2016-2020. A travers ce document, les deux partenaires s'engagent à unir leurs efforts pour reconquérir des marchés en Hauts-de-France et, au-delà, élargir l'hinterland du port de Dunkerque vers l'est et le bassin parisien, faire émerger de nouvelles filières entrant dans le champ de l'écologie industrielle et de l'énergie et, dans la droite ligne des états généraux de l'emploi local initiés par la Communauté urbaine, relever le défi du développement logistique et de la massification des trafics de conteneurs.

À propos de Dunkerque-Port :

9^{ème} port du Range Manche et mer du Nord, 3^{ème} port français, le port de Dunkerque s'illustre sur de nombreux segments : 1^{er} port à passagers d'Europe (Axe Calais-Dunkerque) ; 1^{er} ensemble portuaire français (trafic de plus de 90 MT sur Calais-Dunkerque) ; 1^{er} pôle énergétique français ; 1^{er} terminal GNL ; 1^{er} port d'importation de fruits et légumes en conteneurs ; 1^{er} port français d'importation de minerais et de charbon ; 1^{er} port ferroviaire français ; 1^{er} port fluvial régional ; 3^{ème} port français pour le trafic de céréales. Dunkerque-Port est également un Port durable. Dunkerque-Port est le Port de commerce de la nouvelle Région Hauts de France, 1^{ère} région agricole de France, première région pour l'industrie ferroviaire, première région pour l'industrie automobile. Trafic 2015 : 46,6 MT.



CONTACT PRESSE

Marie-Elizabeth BOGUCKI
Tél : +33 (0)3 28 28 79 11
Portable : +33 (0)6 07 13 33 42
Email : mebogucki@portdedunkerque.fr